

La Revue de Presse Electronique N°21

26 Janvier 2017

L'ACTUALITE SANTE AU QUOTIDIEN



DCHUIS/Service de la communication

Sommaire :

- [30ème congrès d'anesthésie et de réanimation : Le Maroc, un des premiers pays africains signataires de la Déclaration d'Helsinki pour la sécurité des patients en anesthésie](#)
- [التبرع بالدم... قطرة من دمك حياة لغيرك](#)
- [«Moldiag, une solution au service de la santé au Maroc et en Afrique»](#)
- [Centres d'hémodialyse: Controverse sur le marché de l'équipement](#)
- [Des gestes simples pour éviter 40% des cancers les plus courants](#)
- [MGPAP et UAM signent deux conventions pour rapprocher les Africains du plateau sanitaire turc](#)
- [Tuberculose : Le traitement est gratuit au Maroc](#)
- [Rabat : Le ministère de la Santé dément la fermeture d'un hôpital](#)

[30ème congrès d'anesthésie et de réanimation : Le Maroc, un des premiers pays africains signataires de la Déclaration d'Helsinki pour la sécurité des patients en anesthésie](#)

Lopinion.ma

La Société Marocaine d'Anesthésie et de Réanimation (SMAR) organise son 30ème congrès national du 26 au 28 janvier à Marrakech.

Cette 30ème édition de formation continue en anesthésie- réanimation, va réunir tous les spécialistes marocains pour discuter avec plusieurs confrères du monde entier des dernières conférences d'actualisation aussi bien en anesthésie qu'en réanimation, indique son président Pr El Adib Ahmed Rhassane. Problématiques et pistes d'améliorations de la réanimation au Maroc et comment les anesthésistes peuvent réduire les coûts en santé ? La présentation des meilleurs articles scientifiques de l'année 2016 aussi bien en réanimation qu'en anesthésie, Quoi de neuf en médecine d'urgence ? Des conférences plénières, des symposiums, des communications orales et affichées et ateliers pratiques ainsi que des simulations sur des mannequins sont au programme.

Ce 30ème congrès d'anesthésie-réanimation sera marqué par l'organisation du 1er Morocco Anesthesia Simulation Cup.

A cette occasion, Pr El Adib Ahmed Rhassane, président de la SMAR, tient à rappeler que le Maroc a été un des premiers pays africains, avec le Nigeria, à avoir signé la Déclaration d'Helsinki pour la sécurité des patients en anesthésie, en présence de sociétés savantes maghrébines et africaines, ainsi que du président de la Fédération mondiale des sociétés d'anesthésie et de représentants de la Société européenne d'anesthésie.

D'ailleurs, et selon les orientations de cette déclaration, plusieurs comités scientifiques relevant de la Société marocaine d'anesthésie réanimation, ont travaillé d'arrache-pied pour l'actualisation des recommandations relatives à la pratique de l'anesthésie au Maroc. Car, comme dans le reste du monde, la réanimation au Maroc a connu un grand essor. Et la nouveauté, la complexité et les risques des techniques utilisées, autant que la gravité des malades pris en charge, imposent une organisation spécifique et autonome, centrée sur la multidisciplinarité, le travail en équipe et une permanence médicale au chevet du patient. Les recommandations et ces normes, validées et publiées par la Société marocaine d'anesthésie- réanimation visent à fournir un guide aux professionnels, à leurs associations, aux administrateurs d'établissements hospitaliers, aux instances d'assurance et de recouvrement, aux instances gouvernementales pour améliorer et maintenir la qualité et la sécurité des soins des patients.

A la veille de cette 30ème messe d'anesthésie -réanimation, Pr Ahmed Rhassane El-Adib, président de la SMAR, clame haut et fort que « clé de voûte de la sécurité du patient à tous les niveaux, l'anesthésiste-réanimateur est le collaborateur privilégié d'un grand nombre de spécialistes. Il joue un rôle de premier plan en veillant à la sécurité des patients avant, pendant et après les interventions chirurgicales».

التبرع بالدم ... قطرة من دمك حياة لغيرك

Medi1tv.com

التبرع بالدم اجراء تطوعي، وخدمة انسانية جلية تنقذ ملايين الأرواح كل عام، تحسن جودة حياة الكثير من المرضى، خطوة لا تستغرق سوى بضع دقائق، ولا تشكل أي خطر على جسم الانسان، بل تساهم في حماية صحة المتبرع، ومع كل هذا وذاك يفوق الطلب الامدادات المتاحة بكثير وتواجه مراكز تحاقن الدم في المغرب تحديا دائما في توفير كميات كافية من الدم ومشتقاته، علما أن عدد المتبرعين بالدم في المغرب لم يتجاوز العام الماضي مائتين وسبعة وتسعين ألفا فقط. رقم ضعيف مقارنة مع توصيات منظمة الصحة العالمية

Moldiag, une solution au service de la santé au Maroc et en Afrique

Leseco.com

Abdeladim Moumen a récemment été distingué lors de la 2e édition du Prix de l'entrepreneuriat africain décerné par la BMCE Bank of Africa. Il explique les spécificités de son projet «Moldiag» qui a

séduit les membres du jury international de ce prix et sur son utilité dans les progrès médicaux au Maroc et en Afrique.

Les Inspirations ÉCO : En quoi consiste votre projet qui a été primé lors de la 2e édition du Prix de l'entrepreneuriat africain ?

Abdeladim Moumen : Le projet avec lequel j'ai remporté le premier prix consiste en le développement et la production des kits de diagnostic moléculaire pour plusieurs maladies prépondérantes aussi bien au Maroc qu'en Afrique, à savoir le cancer (cancer du sein, de la prostate, etc.) et les maladies infectieuses (tuberculose, hépatite C...). Ces kits de diagnostic sont caractérisés plus particulièrement par leurs coûts qui sont beaucoup plus bas que les kits commercialisés.

Quelle est son utilité pour les populations marocaines et africaines ?

Tous les kits de diagnostic qui sont utilisés pour l'analyse médicale au Maroc ou en Afrique sont importés de l'extérieur (de l'Europe ou des États-Unis) et même la plupart du temps des échantillons sont envoyés à l'étranger pour qu'ils soient analysés. Moldiag développe et produit des tests de diagnostics simples, précis et plus particulièrement avec un coût beaucoup plus bas que les kits qui existent sur le marché. Cela va résoudre un grand problème de santé publique du fait qu'il va simplifier pour la population marocaine et africaine l'accessibilité à ces tests médicaux coûteux. De plus, nos produits vont résoudre un problème de logistique et de devises pour les États.

Avez-vous déjà commencé vos activités et quelles sont ses perspectives de développement ?

Effectivement, nous avons déjà développé et validé techniquement et cliniquement trois kits de diagnostics moléculaires. Deux pour le cancer, à savoir le cancer du sein et la leucémie et un autre pour les maladies infectieuses Hépatite C et tuberculose. Ces kits seront mis sur le marché fin 2017. D'autres kits sont en développement : un pour le cancer de la prostate et d'autres pour le virus du SIDA et de l'hépatite B. Nous sommes aussi en train de développer des tests de diagnostic rapides (point of care) pour l'hépatite C, la tuberculose et le VIH.

En dehors de la BMCE Bank of Africa, avez-vous reçu l'appui d'autres organismes publics ou privés ?

Bien évidemment, Moldiag est le fruit de la recherche et du développement effectués au sein de la Fondation marocaine pour la science, l'innovation et la recherche (MASCIR) basée à Rabat. Moldiag est toujours incubé au sein de cette fondation, ce qui nous permet d'utiliser sa plateforme technique aussi bien pour le développement que pour la production. La fondation MASCIR est sous la tutelle du ministère de l'Industrie, du commerce, de l'investissement et de l'économie numérique et sous la présidence du ministre Moulay Hafid Elalamy.

Quel regard portez-vous sur le développement de la recherche en biotechnologie au Maroc et en Afrique ?

Moldiag serait belle et bien la première startup au niveau du Maroc qui ait été créée à partir de la recherche et développement (en biotechnologie) effectuée au sein d'une institution marocaine (la

Fondation MASCIR). C'est une première expérience au Maroc qui doit marcher pour que les autres en prennent exemple. Je pense qu'au niveau du Maroc, l'État fait beaucoup d'efforts pour faire avancer le domaine de la recherche scientifique avec la création de nouvelles institutions telle que MASCIR. Il y a effectivement beaucoup d'appels à projets pour le financement de la recherche et la R&D par plusieurs ministères et fondations telles que la Fondation Lalla Salma, le ministère de l'Enseignement supérieur, le ministère du Transport, de l'Environnement et autres départements publics. Cela me rend très optimiste pour l'avenir du développement scientifique et industriel au Maroc. Quant à l'Afrique, sérieusement, avec les visites que j'ai effectuées dans plusieurs pays africains, je pense que certains pays sont en avance par rapport au Maroc dans ce sens, je cite ici le cas de l'Afrique du Sud et du Kenya. Je pense que pour qu'on puisse réaliser l'indépendance industrielle par rapport à l'Europe et aux États-Unis, il faut que nous fassions plus d'efforts pour développer la recherche scientifique dans tous les domaines qui est, à mon sens, l'élément primordial de tout développement économique et social.

Enfin, quelles sont les autres activités que vous exercez dans la vie ?

Je suis actuellement professeur et chef de projets en biotechnologie à la fondation MASCIR à Rabat. Je suis également CEO et fondateur de la startup Moldiag. Je suis docteur en biologie moléculaire et biochimie médicale. J'ai une expérience de plus de 15 ans dans l'exécution, le management et la direction de la recherche et développement dans le domaine de la biotechnologie moléculaire médicale à l'Institut Pasteur de Paris, l'Université de Cambridge et l'Université de Londres.

Centres d'hémodialyse: Controverse sur le marché de l'équipement

Leconomiste.com

Le récent appel d'offres du ministère de la Santé sur l'équipement des centres d'hémodialyse soulève de vives discussions. Des opérateurs, ceux qui ont perdu l'appel d'offres, critiquent toute la procédure allant jusqu'à accuser le ministère de la Santé de produire des cahiers de prescriptions spéciales «orientés et taillés sur mesure pour favoriser certains soumissionnaires».

Une accusation rejetée par le ministre de la Santé, El Houssaine Louardi, qui souligne que «le lancement des appels d'offres a soulevé une guerre entre les entreprises. Elles n'hésitent pas à les critiquer et à demander leur annulation quand elles perdent. Or ces marchés obéissent à des exigences fixées par la loi et ils sont validés tout au long du processus par le ministère des Finances».

Besoins des différents centres de santé

Considéré comme l'appel d'offres de la «décennie», ce marché est estimé à 121 millions de dirhams et il est réparti en deux lots de 735 et 120 machines destinés aux centres d'hémodialyse publics un peu

partout au Maroc. De quoi pallier le manque d'équipements actuellement compensé par le recours au privé dans le cadre d'une convention signée en 2012 entre l'Etat et l'association des néphrologues marocains. Une convention dont la mise en œuvre a essuyé de nombreuses critiques de la part de la Cour des comptes.

Selon nos informations, sur sept entreprises ayant participé à l'appel d'offres, deux ont finalement été retenues. «L'Etat s'apprête à dénoncer la convention signée avec le secteur privé. Le ministère s'équipe pour couvrir les besoins en hémodialyse des différents centres de santé. Le budget alloué à cette opération est important et ce genre d'appel d'offres ne sera lancé que dans plusieurs années», souligne un opérateur. Pour lui, le ministère de la Santé a opté pour «le mauvais équipement et a retenu l'offre d'entreprises qui n'ont jamais opéré dans l'activité de l'hémodialyse». Une affirmation rejetée par le ministère de la Santé: «Un des adjudicataires de ce marché est le numéro un mondial. Le deuxième n'est pas très connu mais il satisfait toutes les exigences», souligne Rachid Oulmaati, directeur des Equipements et de la Maintenance au ministère de la Santé.

Les caractéristiques du matériel sont à l'origine d'une vive controverse entre défenseurs de technologies avancées qui pourraient par exemple économiser au ministère de la Santé l'achat de certains produits consommables et ceux qui sont favorables à des machines «classiques». Derrière cette bataille, c'est la course pour ne pas perdre la carte des grandes marques par les entreprises marocaines. «L'une des offres retenues concerne du matériel dont la technologie est dépassée alors que la deuxième offre concerne des machines dont le prix est trois fois supérieur à celui du marché», soulignent des opérateurs. Face à ces accusations, le ministère de la Santé explique que la concurrence entre les opérateurs a été très rude et les écarts entre les offres pas très importants. «Ceci étant, nous ne pouvons pas prendre un matériel qui n'est pas testé pendant une certaine période au Maroc», indique Oulmaati.

Des gestes simples pour éviter 40% des cancers les plus courants

Medias24.com

Santé. Des gestes simples pour éviter 40% des cancers les plus courants

L'Institut national du cancer en France a lancé une campagne de sensibilisation pour diminuer les risques de cancers. Tabac, alcool et nourriture sont des causes majeures de ces maladies mortelles qui pourraient être évitées par de simples changements de consommation.

Selon le ministère français de la Santé

, pas moins de 140.000 cancers sur un total de 355.000 répertoriés chaque année dans l'Hexagone résultent d'une mauvaise hygiène de vie ou de conséquences environnementales.

Ce qui, en d'autres termes, revient à dire que deux cancers sur cinq, soit 40%, pourraient être facilement évités en arrêtant de fumer, s'abstenant de boire de l'alcool ou en s'adonnant à une activité physique régulière.

Tabac, le meilleur ami du cancer du poumon

Le tabac cause 78.000 décès annuels en France dont 47.000 par cancers, soit 18% de l'ensemble des cancers diagnostiqués.

Tout le monde sait qu'il est responsable de 90% des cancers du poumon, mais il faut ajouter que le tabagisme favorise également l'apparition de 17 autres types de cancer moins connus.

Il occasionne 50 et 70 % des cancers des voies aérodigestives supérieures (bouche, larynx, pharynx, œsophage), 40% des cancers de la vessie et 30% des cancers du pancréas, sans parler des pathologies cardiaques ou pulmonaires.

Le tabac est aussi impliqué dans le développement des cancers des voies urinaires et du rein, du col de l'utérus, de l'estomac et de certaines leucémies.

Le moyen de prévention le plus efficace est donc de ne pas ou ne plus fumer.

Alcool, deuxième cause de cancer

La consommation d'alcool n'est pas en reste car elle cause 9% de l'ensemble des cancers recensés en France et entraîne 15.000 décès annuels.

80% des cancers de l'œsophage sont provoqués par l'absorption de boissons alcoolisées responsable aussi des cancers de la bouche, du colon-rectum (20%), du sein (17%), et bien évidemment du foie. Il est donc fortement recommandé de limiter, voire d'éviter la consommation d'alcool.

Mauvaise alimentation égale cancer

Hormis la consommation de ces produits qui ne constituent pas des besoins vitaux pour l'être humain, certaines habitudes alimentaires provoquent entre 8 et 9% de cancers facilement évitables. Ainsi, le fait de consommer peu de fruits et légumes ou d'abuser de

viandes rouges ou de charcuterie peut s'avérer dangereux pour l'organisme et entraîner l'apparition de maladies cancéreuses.

De nombreuses études ont mis en évidence l'influence des facteurs nutritionnels sur le risque d'apparition de cancer. Ce sont principalement l'excès de viandes rouges

(boeuf, porc, agneau et mouton), l'excès de charcuterie, d'aliments gras, salés ou très sucrés. Fruits, légumes et céréales jouent un rôle protecteur grâce à leur richesse en fibres, en vitamines et en minéraux antioxydants.

Le sport prévient l'apparition de cancers

L'obésité occasionnée par le manque d'exercice physique favorise également l'apparition de certaines tumeurs malignes. La pratique quotidienne d'une activité physique permet de diminuer le risque de développer des cancers du côlon, du sein, du poumon et de l'endomètre.

Pour les personnes atteintes d'un cancer, les effets bénéfiques de l'exercice physique sont mesurables pendant et après leur traitement, avec une amélioration de la qualité de vie, de la tolérance au traitement et du pronostic.

Pratiquer une activité physique (monter des escaliers, marcher, faire du vélo, nager) au moins 30 minutes par jour permet de se maintenir en forme et de diminuer son risque de cancer.

Gare à votre environnement

La pollution environnementale ou atmosphérique comme l'exposition excessive aux rayons UV ou à certains virus ou bactéries sont aussi à l'origine de certaines tumeurs malignes.

L'exposition professionnelle aux matières nocives comme l'amiante sont responsables de 4 à 8% des cancers, la pollution de l'air (1%), le manque d'activité physique (2%), l'obésité (2%) et l'exposition aux rayons ultraviolets (2%).

Au final, pour éviter ces pathologies mortelles, ne pas fumer, éviter l'alcool, bouger plus, manger mieux, sont autant de gestes quotidiens qui ont un impact fort sur la santé de chacun, et de tous.

MGPAP et UAM signent deux conventions pour rapprocher les Africains du plateau sanitaire turc

Leseco.ma

La Mutuelle générale du personnel des administrations publiques (MGPAP) et l'Union africaine de la mutualité (UAM) ont signé deux conventions de partenariat avec l'Hôpital Güven d'Ankara, indique un communiqué de l'ambassade du Maroc en Turquie.

La signature de ces accords permettra à l'UAM, dont le siège est basé à Rabat, de consolider ses actions et démarches de plaidoyer pour la mutualisation du continent africain, selon le président de la MGPAP et de l'UAM, Abdelmoula Abdelmoumni. Relevant que ces accords prévoient l'échange d'expériences et d'expertises, ainsi que des sessions de formation et des ateliers techniques.

La visite de la délégation africaine servira de pont entre la Turquie et le Maroc en faveur de l'Afrique, en vue d'élever le niveau de la couverture sanitaire dans le continent et de faciliter l'accès des Africains au plateau sanitaire turc, mettant en relief l'importance de la MGPAP, en tant qu'institution émergente qui a atteint un degré élevé de maturité, confortant, ainsi, son rôle essentiel dans l'élargissement de la couverture médicale dans le Maroc.

La mise en place d'un observatoire international et d'un centre de formation, qui siégeront au Maroc, permettra de capitaliser sur l'expérience réussie de l'Hôpital Güven, a poursuivi Abdelmoumni, qui conduit cette délégation de l'UAM, composée de Djikine Babassa, vice-président (Mali), Clarisse Kayo Mahi, secrétaire général (Côte d'Ivoire), et Augustin Tiomela, secrétaire général adjoint (Cameroun).

Pour sa part, l'ambassadeur du Maroc en Turquie, Menouar Alem a mis en avant les avancées réalisées par la Turquie dans le domaine de la santé, en termes d'accessibilité et de qualité de soins.

Il s'est félicité de ces deux initiatives qui sauront asseoir les bases d'un partenariat fructueux dans le domaine sanitaire entre le Maroc et la Turquie, d'une part, et renforcer la coopération tripartite entre le Maroc et la Turquie en faveur de l'Afrique, d'autre part.

Parallèlement, la délégation africaine a été reçue, ce mercredi, par le ministre turc de la Santé, Recep Akdag, qui a donné un aperçu sur la transformation réalisée dans le domaine, les projets lancés, la technologie utilisée et la haute qualité de service offerte par le secteur public de la santé.

Par ailleurs, la délégation a rencontré Ismail Yilmaz, directeur général de la Sécurité sociale turque (SGK), qui a exposé le rôle de l'institution qui couvre 100% de la population et a partagé, avec les représentants africains, les modalités du travail et de cotisation utilisées par la SGK.

Tuberculose : Le traitement est gratuit au Maroc

Infomediaire.com

Le ministère de la Santé a affirmé, ce mercredi, que le programme national de lutte contre la tuberculose s'appuie sur le principe de l'accès gratuit de tous les patients atteints de cette maladie aux prestations de diagnostic et de traitement dans l'ensemble des établissements relevant du ministère.

Dans un communiqué rendu public suite à une information relayée par des médias faisant état d'une prise en charge rémunérée de la tuberculose, le ministère a affirmé que les personnes atteintes de cette maladie, sous différentes formes, et qui ne bénéficient pas de couverture médicale, reçoivent des prestations de diagnostic, de traitement et de suivi gratuitement dans l'ensemble des hôpitaux et services de santé relevant du ministère, conformément à l'Arrêté du ministre de la Santé N.2284-05 promulgué en novembre 2005 et fixant la liste des maladies donnant lieu à exonération de la rémunération des services et prestations rendus par les hôpitaux et services relevant du ministère de la santé.

A noter que, en 2015, le Maroc estimait la population atteinte de tuberculose à 89 cas pour 100 000 habitants.

Rabat : Le ministère de la Santé dément la fermeture d'un hôpital

Infomediaire.net

Le ministère de la Santé a démenti les informations relayées par certains médias autour de la "fermeture d'un hôpital à Rabat".

Il ne s'agit pas d'un hôpital, mais plutôt du Centre médical de consultations spécialisées, "Al Karma" qui se situe dans le quartier "Yacoub El Mansour", indique le ministère de la Santé dans un communiqué, notant que ledit centre dispense normalement les services médicaux.

"Il n'existe aucune intention de fermer ce centre médical, et ce conformément à la stratégie de proximité du ministère de la Santé", ajoute le communiqué.